

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 53**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

---

**OBJET**

Subvention allouée à l'association IMAJE Santé- Actions de prévention en faveur de  
la santé des jeunes - Exercice 2017

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction Enfance Famille  
11048**

## PRESENTATION

Le Département, au titre de la prévention, participe au financement d'actions mises en œuvre par des associations ayant pour mission l'accueil et l'accompagnement des jeunes sur les questions de la santé.

Ces structures sont une porte d'entrée accessible et non stigmatisante pour des adolescents fragiles, des jeunes qui connaissent des difficultés et des familles désorientées face à l'éducation de leurs enfants.

Ces espaces d'accueil et d'écoute sont anonymes et gratuits.

L'association **IMAJE Santé** - Information Marseille Accueil Jeunes Ecoute Santé - présidée par le docteur Hélène PORTE gère un «espace santé jeunes » sis au 35 rue Estelle 13001 Marseille.

Ce lieu a été créé pour répondre aux carences constatées dans l'accès aux soins des adolescents et jeunes majeurs qui peuvent y être reçus par une équipe pluridisciplinaire de professionnels dans le domaine de la santé, en partenariat avec les différentes institutions, associations et libéraux intervenant dans la prise en charge des 12-25 ans.

L'accueil, l'écoute, l'accompagnement et l'orientation des jeunes et de leurs familles, les activités de prévention, notamment auprès des collégiens, et la mise en place de formation et de ressources auprès des professionnels constituent les axes principaux de l'espace santé jeunes qui s'est progressivement développé.

### **Demande pour l'exercice 2017**

Depuis quelques années, une antenne a été ouverte à Plan de Campagne afin de couvrir les territoires des communes des Pennes Mirabeau, Cabriès et Simiane, Bouc Bel Air, et Septèmes les vallons.

Un développement d'activité a également été impulsé dans les quartiers Nord de Marseille par des points d'accueil de proximité.

Le programme d'activité 2017 comprend :

- Accueil, écoute, accompagnement et orientation des jeunes de 12 à 25 ans et leurs familles. Actions réalisées individuellement ou en groupe, dans le domaine de la santé anonymement et gratuitement, par une équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, travailleur social)
- Activités de prévention : élaboration et animation de programmes d'éducation pour la santé en direction des jeunes scolarisés et en insertion socio-professionnelle sur les thèmes des conduites à risque, du mal-être, des relations hommes/femmes, de l'estime de soi, de la contraception...
- Formation et accompagnement des professionnels notamment au travers des équipes ressources)

L'association propose également l'organisation d'un « séminaire adolescence » pour les assistants familiaux.

IMAJE Santé souhaite développer les partenariats et les réseaux par des actions de soutien aux professionnels.

Pour l'exercice 2017 IMAJE Santé a établi un budget général de 874 868 € comprenant une aide du Conseil départemental d'un montant total de 207 000 €

La direction Enfance-Famille est sollicitée pour 170 000 € et la direction de l'Education et des Collèges pour un montant de 37 000 €

Les autres financements attendus sont :

- Etat (DDCS)	246 000 €
- Conseil régional	35 000 €
- Contrat de ville	69 500 €
- CPAM	33 000 €
- CAF	9 000 €
- Fonds européens	35 000 €
- Communes /intercommunalités	108 800 €
- Autres	131 568 €

## CONCLUSION

En cas de décision favorable, la dépense correspondante, soit 80 000 € sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à la protection maternelle et infantile, la santé, l'enfance et la famille, je vous serais obligée de bien vouloir :

- fixer à 80 000 € le montant de la subvention de fonctionnement allouée à l'association IMAJE Santé au titre de l'exercice 2017, pour le dispositif d'accompagnement en faveur de la santé des jeunes ;
- m'autoriser à signer avec l'association bénéficiaire la convention de fonctionnement selon le modèle de convention type approuvé par délibération de la Commission Permanente n°122 du 27 Juin 2014 ;
- adopter la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL